

Saint-Denis, le 25 février 2015

Madame, Monsieur,

Depuis trop longtemps notre département est frappé d'immobilisme. Que ce soit en matière de transport, d'écologie voir même économique, rien n'avance. Et les situations ne font qu'empirer.

Nos élus actuels ne sont pas à la hauteur de la tâche. Ils sont responsables du retard qu'ils nous ont fait prendre.

Notre position, sur ces deux questions essentielles, est simple nous devons passer de l'intention à l'action.

Un objectif : révolutionner les «transports verts» dans le département.

Le vélo doit être promu pour les transports quotidiens de faible distance.

Notre action se décompose en plusieurs parties :

- 1) Réaliser des investissements en créant des infrastructures nouvelles sécurisées (piste cyclable) prise sur les routes et non sur les trottoirs avec 3 objectifs :
 - a) 400km de piste cyclable d'ici 5ans
 - b) Création de parcs à vélos sur les parcours permettant la protection des vélos
 - c) Diminution du trafic routier de 10%
- 2) Il est important de donner la possibilité aux habitants de notre département d'avoir le choix des modes de transport. Mais aussi de pouvoir garantir au mieux leur sécurité.
- 3) Promouvoir le vélo en réalisant régulièrement des campagnes d'affichages, en subventionnant les associations qui sensibilisent les utilisateurs au code de la route et aux règles de sécurité à vélo ; mais aussi, et plus largement, aux associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire qui favorisent l'économie du vélo.
- 4) Le vélo créateur d'emplois : c'est certes une discipline sportive, qui participe à la prévention des maladies cardiovasculaire, mais cela représente aussi des centaines d'emplois et des milliers d'innovation à venir. Nous voulons faire du vélo une chose « cool » et utile pour le quotidien de chacun.
- 5) Proposer une subvention d'équipement pour les personnes les plus modestes. Cette subvention devra représenter au moins 50% du coût du vélo si il est acheté dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire ou une association d'insertion.

L'UMP veut mettre en avant l'économie verte et faciliter les créations d'emplois de ce secteur d'activité. L'écologie et les transports sont deux composantes fondamentales de notre avenir. Notre département a tout ce qu'il faut pour être à la pointe dans ce domaine et créer des milliers d'emplois.

Dans les prochaines années, de lourdes décisions devront être prises. Ces décisions seront structurantes qui feront partie intégrante de l'avenir de notre département et ainsi que de

sa place dans le Grand PARIS. Si les élus sortants sont reconduits, vous savez certainement que rien ne changera et le retard sera tel que nous ne pourrons plus rien faire. Alors en mars faite le bon choix.

Bien à Vous,

Milisa Gonçalves & Georges Mélane

Candidats UMP-UDI-Union de la Droite

Canton n°16 / Saint-Denis 1